

**DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION**

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

OBJET :

**CRÉATION ET
ACTUALISATION DE
TARIFS POLITIQUE
PUBLIQUE DE LA
CULTURE ET DU SPORT**

N° CC_2025_0038

Séance du : mercredi 19 mars 2025

Convocation du : 05 mars 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56

Président de séance : Gabriel DOUBLET

Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI

Membres présents :

Laurent GILET, Bertilla LE GOC, Christian DUPESSEY, Maryline BOUCHÉ, Michel BOUCHER, Robert BURGNIARD, Dominique LACHENAL, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Pascale MAYCA, Mylène SAILLET RAPHOZ, Pascal SAUGE, Yves CHEMINAL, Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Claude ANTHONIOZ, Marion BARGES-DELATTRE, Anny MARTIN, Jean-Michel VOUILLOT, Nadège ANCHISI, Stéphane PASSAQUAY, Denis MAIRE, Jean-Luc SOULAT, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Yannick CHARVET, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Michel COLLOT, Véronique FENEUL, Pascale PELLIER, Nadine JACQUIER, Daniel DE CHIARA, Maurice LAPERROUSAZ, Marie-Jeanne MILLERET, Sophie VILLARI, Julien BEAUCHOT, Pascal ROPHILLE

Représentés :

Guillaume MATHÉLIER par Bertilla LE GOC, François LIERMIER par Laurent GILET, Christian AEBISCHER par Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Ines AYEB par Maryline BOUCHÉ, Amine MEHDI par Denis MAIRE, Bernard BOCCARD par Marion BARGES-DELATTRE, Antoine BLOUIN par Nadège ANCHISI, Odette MAITRE par Stéphane PASSAQUAY

Excusés :

Kévin CHALEIL-DOS-RAMOS, Géraldine VALETTE-GURRIERI, Djamel DJADEL, Matthieu LOISEAU, Chadia LIMAM, Louiza LOUNIS, Paulette CLERC, Jean-Paul BOSLAND, Joanny DEGUIN, Anne FAVRELLE, Isabelle VINCENT

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°CC_2024_0043 en date du 15 mai 2024 relative aux tarifs de l'EBAG et du Conservatoire 2024/2025,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°CC_2024_0115 du 16 octobre 2024 relative à l'adoption des tarifs pour l'année 2025,

Alors que les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2025 ont été adoptés par la délibération du Conseil Communautaire n°CC_2024_0115 du 16 octobre 2024, de nouveaux tarifs pour la rentrée de septembre 2025 sont proposés, tandis que pour d'autres, est proposée une application dès 1^{er} avril 2025.

Les tarifs de **l'EBAG et du conservatoire** ont connu une importante modification pour l'année scolaire 2024-25 avec, pour les tarifs enfants, l'application d'un taux d'effort au quotient familial. Le changement a été particulièrement important pour l'EBAG qui avait un seul tarif unique pour chaque cours enfant proposé.

Les changements proposés pour l'année 2025-26 sont les suivants :

. Augmentation de 2 % de la plupart des tarifs adultes (EBAG et Conservatoire),

Pour le conservatoire spécifiquement :

- . Augmentation de 2 % des ateliers de pratique collective seule (ateliers, orchestres, big band, ...) ;
- . Extension au conservatoire de la pratique du tarif horaire pour les prestations extérieures (pratiqué par l'EBAG) ;

Pour l'EBAG spécifiquement :

- . Une augmentation de 2 % des tarifs du coût horaire pour les prestations extérieures ;
- . Une légère baisse est proposée pour les tarifs enfants de l'EBAG sur les Bozarts vacances. En effet, les inscriptions des enfants à la rentrée 2024-25 ont connu une baisse, tant annuelles que pour les stages Bozarts vacances. Aussi, il est proposé de baisser légèrement les tarifs horaires pour les Bozarts vacances qui sont les stages qui permettent souvent d'accéder aux cours de l'école.

Les autres changements proposés sont les suivants :

Rendre certains tarifs de **Château bleu** applicables dès le 1^{er} avril 2025 au lieu du 2 septembre :

- . Ceux concernant les événements déjà programmés tout au long de l'année,
- . Les locations de lignes d'eau pour les rendre applicables dès les prochaines vacances scolaires (stages de clubs extérieurs),
- . Les tarifs relatifs à l'occupation de la buvette durant l'été.

Enfin, concernant **l'Archipel Butor**, est proposée la création de deux tarifs, et ce, pour le 1^{er} avril 2025 :

- . 50 € / classe pour le matériel relatif aux ateliers pour les scolaires ;
- . Gratuité de la salle du Manoir des livres pour les associations à but non lucratif répondant à un intérêt public local et en lien avec la culture et le livre.

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :

Pour : 44

Abstention : 1

DECIDE :

D'APPROUVER les créations et les actualisations des tarifs de l'EBAG, du conservatoire, de Château bleu et de l'Archipel Butor à appliquer pour 2025 (sauf mention contraire) conformément aux tableaux joints en annexe.

Pour le président et par délégation,

Signé électroniquement par : Gilles RAVINET
Date de signature : 20/03/2025
Qualité : Agglo - DGS

Le secrétaire de séance,

Signé électroniquement par : Nadège ANCHISI
Date de signature : 21/03/2025
Qualité : Agglo - Secrétaire Conseil Communautaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

Envoyé en préfecture le 24/03/2025

Reçu en préfecture le 24/03/2025

Publié le 24/03/2025

ID : 074-200011773-20250320-CC_2025_0038-DE



ECOLE DES BEAUX-ARTS DU GENEVOIS
A partir du 1er septembre 2025

Tarification au quotient familial (QF) pour les jeunes domiciliés dans l'Agglo	RESIDENTS			EXTERIEURS
	Tarif annuel au QF			Tarif annuel
	Montant mini OE ≤ 100	Formule tx effort 501 ≤ OE ≤ 4000	Montant maxi OE > 4001	
	50 €	0,03314* <i>q</i> +47,44	180 €	198 €
ENFANTS ET JEUNES	92 €	0,06725* <i>q</i> +86,04	355 €	391 €
Petite enfance - cours "BéBéBozarts" 1h (30 séances - 30h)	Tarif horaire au QF			Tarif horaire
Cours 2h (30 séances - 60h)	2,40 €	0,00067* <i>q</i> +2,34	5,00 €	5,60 €
Stages enfants et jeunes (Bozarts Vacances)				

ADULTES	RESIDENTS			EXTERIEURS
	Tarif annuel			Tarif annuel
	372 €			549 €
	372 €			549 €
	384 €			570 €
	450 €			660 €
	300 €			681 €
	300 €			441 €
	117 €			144 €
	63 €			90 €
Cours 5h00 estampe (15 séances - 75h)				
Cours 2h30 hors modèle vivant et modelage (30 séances - 75h)				
Cours 2h30 avec modèle vivant ou modelage (30 séances - 75h)				
Cours 3h00 - peinture à l'huile, gravure, sculpture (30 séances - 90h)				
Ateliers journée peinture à l'eau / peinture à huile (30 séances - 180h)				
Ateliers journée samedi (estampe, création, dessin extérieur, labo dessin-peinture) - 10 séances - 60h				
Cours Histoire de l'art - auditeurs libres 2h (24 à 30 séances)				
Conférences Histoire de l'art 1h30 (8 séances)				

SECTEUR PREPARATION AUX FILIERES ARTISTIQUES	RESIDENTS			EXTERIEURS
	Tarif annuel			Tarif annuel
	288 €			466 €
	984 €			984 €
	492 €			492 €
	0 €			0 €
	30 €			30 €
Module préparatoire - option lourde / option légère (30 séances)				
Classe préparatoire: frais de scolarité - <i>élèves non boursiers</i>				
	- <i>élèves boursiers échelons 0 bis à 5</i>			
	- <i>élèves boursiers échelons 6 et 7</i>			
Classe préparatoire : frais de dossier de candidature au concours d'admission				

STAGES ADULTES	RESIDENTS			EXTERIEURS
	Tarif horaire			Tarif horaire
	7,99 €			10,52 €
	11,11 €			14,87 €
	FORFAIT			
	de 5 € à 40 €			de 5 € à 40 €
Stage adultes ordinaire				
Stage adultes technique (infographie, bijoux, utilisation four, modèles vivants...)				

Forfait supplémentaire pouvant être ajouté au prix de certains stages incluant le coût de fournitures particulières nécessaires à l'activité
Réduction de -30% à partir du 2ème cours au sein d'un même foyer, sur le(s) cours le(s) moins cher(s)

COUT FACTURÉ POUR LES PRESTATIONS <i>(Action conventionnée = prestation visant un public empêché ou en situation de handicap - agglo ou hors agglo)</i>	Actions non conventionnées	Actions non conventionnées hors Agglo - majoration 20%	Actions conventionnées
	territoire Agglo (tarif 1)	(tarif 2)	à - 20% (tarif 3)
	23,87 €		
	61,43 €	73,72 €	49,14 €
	400,00 €		
Coût animateur périscolaire			
Coût enseignant Pratiques Amateurs			
forfait / conférence			

TARIFS CHÂTEAU BLEU

CHÂTEAU BLEU ESPACE AQUATIQUE ADULTE (18 ans et +)		Tarifs à partir du 02/09/2025
Entrée unitaire Unité	5,60 €	
Entrée unitaire tarif réduit et GIA Unité	4,60 €	Etudiants (sur présentation de la carte), personnes de plus de 65 ans (sur présentation d'une pièce d'identité) personnes handicapées (sur présentation de la carte d'invalidité), entrée durant la dernière heure d'ouverture, ventes groupées (par 50 entrées unitaires uniquement minimum : COS, comités d'entreprise) et GIA
Abonnement 3 mois Unité	76,00 €	
Abonnement 3 mois réduit Unité	65,00 €	
Abonnement annuel Unité	205,00 €	
Abonnement annuel réduit et GIA Unité	163,00 €	
Carte 20 heures valable 12 mois Unité	66,00 €	
Carte 10 entrées valable 12 mois Unité	50,00 €	
Accompagnateur de personne handicapée Unité	Gratuit	

CHÂTEAU BLEU ESPACE AQUATIQUE JEUNE (3 à 17 ans révolus)		Tarifs à partir du 02/09/2025
Entrée unitaire Unité	4,00 €	
Entrée unitaire tarif réduit et GIA Unité	2,90 €	Etudiants (sur présentation de la carte), personnes handicapées (sur présentation de la carte d'invalidité), entrée durant la dernière heure d'ouverture, ventes groupées (par 50 entrées unitaires uniquement minimum : COS, comités d'entreprise) et GIA
Carte 10 entrées valable 12 mois Unité	31,30 €	
Enfant de moins de 3 ans Unité	Gratuit	

CHÂTEAU BLEU ESPACE AQUATIQUE DIVERS			Tarifs à partir du 02/09/2025
Tarif de groupe type CLSH, colonies, associations (venue ponctuelle durant ouverture au Public sans espace réservé) Unité par personne	3,10 €		
Test d'aisance aquatique (public individuel) Unité	4,50 €		
Intervention d'un MNS (enseignement ou surveillance) tarif horaire de la prestation heure	47,50 €		
Réservation d'une ligne d'eau de 25 mètres Heure	25,00 €	tarif inchangé mais rendu applicable au 1er/04/2025	
CHÂTEAU BLEU ESPACE AQUATIQUE DIVERS			Tarifs à partir du 02/09/2025
Réservation d'une ligne d'eau dans le bassin ludique Heure	20,00 €	tarif inchangé mais rendu applicable au 1er/04/2025	
Redevance d'occupation du domaine public (leçons de natation privées)	205,00 €	redevance annuelle par MNS	
CHÂTEAU BLEU ESPACE AQUATIQUE ETABLISSEMENT SCOLAIRE			Tarifs à partir du 02/09/2025
Ecole élémentaire (par élève)	3,50 €	augmentation jusqu'à 4.50€. Moitié aggro, moitié communes	
Ecole secondaire (par élève)	4,50 €		

CHÂTEAU BLEU ESPACE AQUATIQUE : ACTIVITES DECOUVERTE ET APPRENTISSAGE		Tarifs à partir du 02/09/2025
Séance bébés nageurs ou jardin d'eau Unité (Le montant du trimestre correspond au nombre de séances programmées durant le trimestre, multiplié par le coût unitaire d'une séance)	9,40 €	
Séance école de natation enfant Unité (Le montant du trimestre correspond au nombre de séances programmées durant le trimestre, multiplié par le coût unitaire d'une séance)	9,40 €	
Séance école de natation adulte heure (Le montant du trimestre correspond au nombre de séances programmées durant le trimestre, multiplié par le coût unitaire d'une séance)	10,50 €	
Séance de stage de natation enfant Heure (Le montant du stage correspond au nombre de séances programmées durant le stage, multiplié par le coût unitaire d'une séance)	12,55 €	

CHÂTEAU BLEU ESPACE AQUATIQUE : ACTIVITES FITNESS (16 ans et +)		Tarifs à partir du 02/09/2025
Séance AQUAINTENSIVE ou AQUADOUCE		
Unité	12,90 €	
Trimestre (prix forfaitaire basé sur un minima de 9 séances programmées durant le trimestre)	105,00 €	
Séance AQUABIKE		
Unité	14,00 €	
Trimestre (prix forfaitaire basé sur un minima de 9 séances programmées durant le trimestre)	119,50 €	

CHÂTEAU BLEU ESPACE BIEN ETRE (18 ans et +)			Tarifs à partir du 02/09/2025
Entrée unitaire Unité	14,30 €		
Entrée unitaire tarif réduit et GIA Unité	13,80 €	Etudiants (sur présentation de la carte), personnes de plus de 65 ans (sur présentation d'une pièce d'identité) personnes handicapées (sur présentation de la carte d'invalidité), entrée durant la dernière heure d'ouverture, ventes groupées (par 50 entrées unitaires uniquement minimum : COS, comités d'entreprise) et GIA	
Entrée unitaire tarif restreint Unité	10,20 €	En cas d'équipement inaccessible	
Carte 10 entrées valable 12 mois Unité	126,00 €		
Abonnement 3 mois Unité	133,00 €		
Abonnement annuel Unité	395,00 €		
Accompagnateur de personne handicapée Unité	Gratuit		

CHÂTEAU BLEU COMBINE ESPACE AQUATIQUE ET ESPACE BIEN-ETRE (18 ans et +)			Tarifs à partir du 02/09/2025
Entrée unitaire Unité	17,00 €		
Entrée unitaire tarif réduit et GIA Unité	14,20 €	Etudiants (sur présentation de la carte), personnes de plus de 65 ans (sur présentation d'une pièce d'identité) personnes handicapées (sur présentation de la carte d'invalidité), entrée durant la dernière heure d'ouverture, ventes groupées (par 50 entrées unitaires uniquement minimum : COS, comités d'entreprise) et GIA	
Entrée unitaire tarif restreint Unité	14,20 €	En cas d'équipement inaccessible	
Abonnement 3 mois Unité	175,00 €		
Abonnement annuel Unité	484,00 €		
Accompagnateur de personne handicapée Unité	Gratuit		

Envoyé en préfecture le 24/03/2025

Reçu en préfecture le 24/03/2025

Publié le 24/03/2025



ID : 074-200011773-20250320-CC_2025_0038-DE

CHÂTEAU BLEU**SUPPORTS D'ABONNEMENT**

Carte magnétique - support des abonnements (vente et renouvellement) Unité	2,50 €	Vente et renouvellement
Bracelet RFID pour abonnements COMBINE Bien-être/cardio - AQUA. Unité	2,50 €	Bracelet à acheter en plus du 1er abonnement ou en cas de perte du support initial

CHÂTEAU BLEU**SNACK**

**tarifs inchangés
mais rendus
applicables au
1er/04/2025**

Redevance occupation snack Redevance occupation snack : Buvette - Occupation domaine public, par jour d'exploitation Redevance occupation snack : Food truck - Participation électricité, par jour	9,00 € 5,00 €	
--	----------------------	--

TARIF EVENEMENT

Entrée enfant (-18 ans) Unité	5 €	tarifs inchangés mais rendus applicables au 1er/04/2025 type journée spéciale : halloween (déco, animation spécifique ..), ciné piscine, octobre rose, ... en prévision des animations à venir !
Entrée Adultes Unité	7,50 €	
Ponctuellement pour tous dans le cadre de manifestations ou d'évènements décidés par la collectivité et/ou proposés par ses partenaires.	gratuit	

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE D'ANNEMASSE AGGLO
TARIFS 2025-2026

		Élèves - de 18 ans résidents d' ANNEMASSE AGGLO			
		Montant mini QF ≤ 100	Formule tx effort 101 ≤ QF ≤ 4000	Montant maxi QF ≥ 4001	Hors Agglo
ENFANTS (- de 18 ans)	Eveil musical	17,00 €	0,0837*qf+8,16	343 €	378 €
	Initiation musicale	17,00 €	0,0837*qf+8,16	343 €	378 €
	Parcours découverte	17,00 €	0,0837*qf+8,16	343 €	378 €
	Forfait Initiation et Parcours découverte	30,60 €	0,151*qf+14,68	617 €	680 €
	Formation musicale	31 €	0,09598*qf+22,02	406 €	447 €
	Théâtre	31 €	0,09598*qf+22,02	406 €	447 €
	Forfait 1 instrument* SANS location	48 €	0,17967*qf+30,17	749 €	824 €
	Forfait 1 instrument* AVEC location	95,00 €	0,23622*qf+46,90	992 €	1 091 €
	Forfait 2 instruments** SANS location	73 €	0,24251*qf+48,75	1 019 €	1 121 €
	Forfait 2 instruments** AVEC location	120,00 €	0,29906*qf+65,48	1 262 €	1 388 €
	Pratique collective amateur partenaire du conservatoire (Harmonie...) SANS location	401 €			
	Pratique collective amateur partenaire du conservatoire (Harmonie...) AVEC location	563 €			
	Pratique collective seule (ateliers, orchestres, big band, choeur), prix par atelier	98 €			
Location seule	12,00 €	0,0592*QF+6,08	243 €	281 €	
Forfait de révision de l'instrument et non restitution de l'instrument		. Forfait de révision à payer au prestataire dans la limite de 55€ . En cas de non restitution ou de réforme suite à sinistre, l'instrument sera facturé selon la valeur à neuf actualisée au moment du sinistre et sur la base d'un modèle identique			
*Le forfait 1 instrument est composé : cours instrument ou chant + formation musicale + cours collectifs obligatoires et /ou complémentaires **Le forfait 2 instruments est composé : 2 cours instrument ou chant + formation musicale + cours collectifs obligatoires et /ou complémentaires Réduction de -10% sur l'ensemble des lignes à partir de 2 lignes facturées (hors tarification particulière par projet) <u>Une seule location d'instrument est possible au sein du conservatoire</u> *** Tarif réduits pour les résidents d'Annemasse Agglomération, pour les titulaires de minima sociaux, demandeurs d'emploi, étudiants (sur présentation d'un justificatif à l'inscription)					

COUT FACTURÉ POUR LES PRESTATIONS EXTERIEURES
Coût horaire prestation extérieure

61,43 €

		Agglo	Tarifs réduits agglo***	Hors Agglo
ADULTES (18 ans et +)	Formation musicale	350 €	175 €	487 €
	Théâtre	350 €	175 €	487 €
	Forfait 1 instrument* SANS location	764 €	382 €	1 149 €
	Forfait 1 instrument* AVEC location	1 012 €	506 €	1 442 €
	Forfait 2 instruments** SANS location	1 040 €	520 €	1 591 €
	Forfait 2 instruments** AVEC location	1 288 €	644 €	1 883 €
	Pratique collective amateur partenaire du conservatoire (Harmonie...) SANS location	487 €		
	Pratique collective amateur partenaire du conservatoire (Harmonie...) AVEC location	774 €		
	Pratique collective seule (ateliers, orchestres, big band, chœur), prix par atelier	98 €		
	Location seule	287 €		

A U T R E S	TARIFICATION PARTICULIERE PAR PROJET	Elèves du conservatoire	tarif normal	Tarif réduit ***
	Stages et Sessions	enfants	11€ / Demi-journée	
		adultes	16 € / Demi-journée	
	Concert	gratuit	11 €	7,50 €
	Conférences	gratuit	8€*	5,50 €
	*Gratuit pour les adhérents Villa du Parc			
	AUTRE TARIFICATION			
	Forfait administratif pour désistement avant le 30/09	50 €		
	PARTENARIAT	Elèves du conservatoire	Pénalités de non présence	
	Entrée en partenariat avec Château rouge sur liste d'inscription pédefinie	Gratuit	8 €	
PRESTATAIRES EXTERIEURS		Forfait matériel pédagogique		
Tarif horaire prestation externe		58,47 €	de 5 à 106 par participant	

TARIFS ARCHIPEL BUTOR

MANOIR DES LIVRES		Tarifs à partir du 01/01/2025 sauf mention contraire	
Entrée (individuels)			
Billet d'entrée adulte plein tarif	Unité	4,00 €	
Billet d'entrée tarif réduit (étudiant-retraité)	Unité	3,00 €	sur justificatif
Les enfants de moins de 12 ans, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires des minima sociaux, les accompagnants de personnes en situation de handicap, les étudiants en art/beaux-arts Les journalistes, les guides-conférenciers, les membres de l'association "Les amis de l'Archipel Butor", les membres du café littéraire de Lucinges, les professeurs, les bibliothécaires et bénévoles du réseau Intermède, les porteurs de la carte ICOM et du Pass Léman		Gratuit	sur justificatif
Pour tous chaque 1er dimanche du mois, lors des journées européennes du patrimoine, les journées de l'architecture, les rendez-vous au jardin, la nuit de la lecture, spectacles et conférences, vernissage, rencontres, consultation d'un ouvrage sur place		Gratuit	
Ponctuellement pour tous dans le cadre de manifestations ou d'évènements décidés par la collectivité, et/ou proposés par ses partenaires		Gratuit	
Visite guidée (individuels)			
Visite guidée exposition temporaire	Unité	2,00 €	
Visite commentée bureau Michel Butor		3,00 €	
Visite guidée lors des évènements nationaux		Gratuit	
Balade butorienne		3,00 €	
Ateliers (individuels)			
Atelier adulte hors premier dimanche du mois	Unité	5,00 €	
Atelier moins de 12 ans, atelier parent-enfant	Unité	Gratuit	
Groupe			
Billet d'entrée pour les groupes à partir de 10 adultes	Unité	3,00 €	par personne à partir de 10 adultes
Groupe scolaires en accès libre		Gratuit	
Visite guidée scolaire + atelier animé par l'Archipel		3,00 €	
Visite guidée scolaire, centre de loisirs	Forfait	30,00 €	par groupe
Intervention de médiation en milieu scolaire par l'Archipel Butor forfait par classe	Forfait	50,00 €	par classe
Visite et atelier animé par un artiste invité forfait à l'heure		80,00 €	par groupe

Tarifs Pass culture CD74			
A la découverte du livre d'artiste	A		Il s'agit de tarifs que le conseil départemental impose aux établissements culturels, sportifs à appliquer aux collèges venant dans le cadre des projets SIEL. Il est précisé que le département finance auprès des équipements le reste à charge non pris en charge par les collèges et l'Etat (participant aussi au financement des projets SIEL).
Etablissement catégorie A : -300 élèves		170,00 €	
Etablissement catégorie B : 301 - 500 élèves	B	238,00 €	
Etablissement catégorie C : 501 - 800 élèves	C	306,00 €	
Etablissement catégorie D : + 801 élèves	D	340,00 €	
Inventer des mondes	A		
Etablissement catégorie A : -300 élèves		150,00 €	
Etablissement catégorie B : 301 - 500 élèves	B	210,00 €	
Etablissement catégorie C : 501 - 800 élèves	C	270,00 €	
Etablissement catégorie D : + 801 élèves	D	300,00 €	
le chemin du livre	A		création de tarif à compter du 1er/04/2025
Etablissement catégorie A : -300 élèves		365,00 €	
Etablissement catégorie B : 301 - 500 élèves	b	511,00 €	
Etablissement catégorie C : 501 - 800 élèves	c	657,00 €	
Etablissement catégorie D : + 801 élèves	d	730,00 €	
Matériel par classe		50,00 €	création d'un tarif gratuit pour les assos dans les conditions visées à compter du 1er/04/2025
Location de la salle pédagogique du Manoir des livres			
La journée		190 €	
Le demi-journée		100 €	
Mise à disposition de la salle du Manoir des livres par une association à but non-lucratif répondant à un intérêt public local et en lien avec la culture et le livre		gratuit	

Maximum 60 personnes
 La mise à disposition autorise des réunions, ateliers, conférences, séminaires, ...
 La mise à disposition peut être soit à la journée, soit à la demi-journée.
 La mise à disposition est autorisée sous réserve de créneaux disponibles.

Envoyé en préfecture le 24/03/2025

Reçu en préfecture le 24/03/2025

Publié le 24/03/2025



ID : 074-200011773-20250320-CC_2025_0038-DE

ARCHIPEL BUTOR		Tarifs à partir du 01/01/2025	
Carterie (cartes postales, ...)		0,5 € à 5 €	
Tote bags		1€ à 10 €	
Librairie (ouvrage jeunesse, bande dessinées, ouvrages spécialisés, romans, essais, monographies, corpus, revues)		Tarif encadré	Respects de la tarification encadrée par la loi n°81-766 du 10 août 1981, dite "Loi Lang", qui instaure le système du prix unique du livre
Livres d'artiste NB : Le livre d'artiste n'est pas soumis aux obligations de l'édition (ni numéro ISBN, ni dépôt à la BNF, ni prix unique, ni contrat d'édition, ni droit d'auteur) mais à celle des ventes d'œuvres originales		1 € à 110 €	
Publications de l'Archipel Butor (catalogue d'exposition, catalogue des collections et affiches d'expositions, bandes dessinées, ...)		2 € à 25 €	
Location d'une salle pour conférences et séminaires privés (max 50 personnes) La journée		190,00 €	
Stand Salon du livre d'artiste Les 2 jours		50,00 €	
Redevance d'occupation de la maison d'écrivain Michel Butor par des partenaires culturels Par semaine et par personne		150,00 €	
Participation aux frais d'envoi		6,00 €	pour les envois de catalogues d'exposition
Clé résidence d'artiste - facturation pour perte Par clé		120,00 €	